

Pour verser votre Taxe d'Apprentissage à l'Afeji Hauts-de-France, rendez-vous sur la plateforme en ligne SOLTEA* :

- Du 26 mai au 21 août 2026 pour la 1^{ère} campagne de répartition.
- Du 3 septembre au 21 octobre 2026 pour la 2^{ème} campagne de répartition.

Choisissez comme bénéficiaire l'un de nos établissements à l'aide du moteur de recherche (par raison sociale, UAI, Siret ou par localisation).

Etablissements bénéficiaires de la Taxe d'Apprentissage 2026 :

Afeji MECS Littoral
Dispositif de Ressources Multiples
Rue Victor Hugo - 5920 Gravelines
Code UAI : 0593300S
Siret : 304 576 218 00743

Afeji les Ateliers du Westhoek
307 rue du Corps de Garde
59279 Loon-Plage
Siret : 304 576 218 00685

Afeji DITEP Guy Debeyre Sambre-Avesnois
1 rue des Fonderies - 59720 Louvroil
Code UAI : 0594986Z
Siret : 304 576 218 00388

Afeji ESAT les Ateliers du Quercitain
3 Chemin des Croix - 59530 Le Quesnoy
Siret : 304 576 218 01386

Afeji ITEP Valenciennes
108 avenue de Condé - 59300 Valenciennes
Siret : 304 576 218 00362

Afeji ESAT les Ateliers de la Lys
139 rue Léon Beauchamp
59930 La Chapelle d'Armentières
Siret : 304 576 218 01147

Inst Médico-Educatif Louis Christiaens
Route de Bourbourg - 59820 Gravelines
Code UAI : 0592623F
Siret : 304 576 218 00099

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
DITEP : Dispositif Intégré Thérapeutique
Éducatif et Pédagogique
ESAT : Etablissement et Service
d'Accompagnement par le Travail
IME : Institut Médico-Educatif

Inst Médico-Educatif Jean Lombard
95 rue Lutun - BP 555 Houplines
59424 Armentières Cedex
Code UAI : 0594747P
Siret : 304 576 218 00214

Verser votre Taxe d'Apprentissage 2026
à l'Afeji Hauts-de-France
via la plateforme en
ligne SOLTEA*



* Plateforme de gestion dématérialisée mise en oeuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations - Avril 2026 - © Photos : Afeji Hauts-de-France - Freepik.com

Afeji
Hauts-de-France

TOUTES LES VIES
ONT LA MÊME VALEUR

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Ensemble, investissons dans l'inclusion

**DEVENEZ PARTENAIRE
de l'AFEJI HAUTS-DE-FRANCE**

Direction Générale Afeji Hauts-de-France

26 rue de l'Esplanade - CS 35307 - 59379 Dunkerque Cedex - Tél : 03.28.59.99.10

Siège social Centre Vauban - 199/201 rue Colbert

Bât Ypres - CS 59029 - 59043 Lille Cedex - Tél : 03.20.12.10.96



www.afeji.org

Afeji
Hauts-de-France

Donnez du sens à votre Taxe d'Apprentissage !



Nos publics bénéficiaires :

- Adultes en situation de handicap
- Jeunes exclus du système scolaire
- Public en insertion sociale, professionnelle

Nos actions :



Inclusion en milieu scolaire ordinaire



Stages de longue durée en entreprise



Reconnaissance des Acquis de l'Expérience



Inclusion professionnelle



Certificat de formation générale

Projets financés grâce à la Taxe d'Apprentissage :

- Amélioration de l'ergonomie des postes de travail
- Poursuite du développement du parc informatique
- Acquisition d'écran d'information tactile
- Déploiement de modules de formation
- Fourniture de matériels pour la pratique en atelier technique



Modalités de répartition Contribution Apprentissage

Barème ou Solde de la Taxe Apprentissage

13 %

de votre taxe versés

0.68 %

de votre masse
salariale brute 2025

via la plateforme **SOLTEA***
de fin mai à octobre 2026

*Plateforme de gestion dématérialisée mise en œuvre
par la Caisse des Dépôts et Consignations.



Quota

87%

de votre taxe versés à votre Opérateur de
Compétences (ACOSS ou MSA)

« La taxe d'apprentissage permet de transformer une contribution en opportunité : celle de former, d'accompagner et de révéler les talents des personnes que nous soutenons chaque jour.

Daniel Fouillouse,
Président de l'Afeji Hauts-de-France »